



Info-pêche No 85

Bulletin d'information de la FSPG - paraît trois fois par an - gratuit - 11/2019

Pages 1-2	Editorial - La Loi Fédérale sur la Pêche est défavorable aux pêcheurs suisses
Page 2	Manque d'eau - Mise à ban d'un secteur de l'Allondon - Chaque litre compte !
Page 3	Lac Léman - Statistiques 2018 : les captures sont encore en baisse
Pages 4-5	Interview - Samuel Gründler revient sur les actions de sauvetage des ombres du Rhin en 2018
Page 6	FIBER - Un séminaire sur l'avenir de nos poissons et une App pour cartographier les frayères
Page 7	Avenir de l'Arve - Bonnes nouvelles pour la qualité de l'eau de l'Arve genevoise
Pages 8-9	P'tites Nymphes - Brèves de la pêche locale et régionale
Pages 10-11	Nouvelles de la FSP - Infos nationales
Page 12	Adhérez aux sociétés membres de la FSPG

Editorial : Où sont passés les pêcheurs suisses ?

Alors que la Fédération Suisse de Pêche se demande comment inverser la courbe déclinante du nombre de membres affiliés aux fédérations cantonales, il serait temps, pour les responsables cantonaux et les associations faitières, d'ouvrir les yeux et d'arrêter de tourner en rond : les pêcheurs en rivière qui ne payent plus leur cotisation n'ont pas abandonné la pêche ! Ils se regroupent autour des cercles qui privilégient l'amitié et les voyages de pêche. Le plus souvent à l'étranger, en Italie, Autriche et Slovénie notamment. Là-bas, on ne se demande pas si le SaNa est suffisamment exigeant, ni si les truites arc-ciel-ciel posent des problèmes existentiels. Les poissons qu'on y capture n'affichent pas leur séquence ADN, ni l'origine de leur bassin versant, ni même leur provenance.

On y va pour voir et pêcher des poissons, dans un cadre accueillant et convivial. C'est simple, facile à comprendre, et quoi qu'en disent les gardiens autoproclamés de la morale halieutique ... c'est universel : j'ai vu à de nombreuses reprises des biologistes de terrain pêcher avec le sourire des poissons issus de pisciculture, et des vétérinaires en action sur des parcours strictement no-kill.

Il faudra donc un jour rencontrer nos Conseillers et Conseillères nationaux pour leur expliquer que si les rivières autrichiennes ou allemandes sont « plus belles » que les nôtres, c'est parce qu'on n'y applique pas la loi fédérale sur la pêche. Et que les pêcheurs heureux qui fréquentent leurs berges ne les empêchent pas de fonctionner aussi bien qu'ici ! Combien de permis annuels devons-nous encore perdre avant de changer en profondeur les règles du jeu ?

Christophe Ebener - président FSPG

LE ROND DANS L'EAU

132 résidence du
Pont de Fillinges,
74250 Fillinges

MAGASIN SPÉCIALISTE LACS ET RIVIÈRES

Tel : 0033 4 50 31 11 91

Un secteur de l'Allondon a été mis à ban

La sécheresse de l'été 2019 a conduit l'État à prendre des mesures pour assurer la survie des poissons.

Après 3 étés caniculaires consécutifs, l'État a finalement décidé de **mettre à ban** une partie de l'Allondon. Cette interdiction concerne la pêche mais aussi toute autre activité dans le cours d'eau. Autrement dit, pas question de mettre un pied dans la rivière et encore moins de s'y baigner, de laisser les chiens y divaguer, de construire des barrages ou de l'arpenter à cheval.

Cette mesure, **demandée depuis longtemps par les représentants des pêcheurs à la CP**, a été effective jusqu'à la fin septembre et a concerné un tronçon d'environ 1,3 km qui va de l'embouchure du Nant de Pralie au pont de Bailleys, en passant par les granges de Malval.

Le déficit en eau dû à la sécheresse a fortement réduit le débit de la rivière, ce qui fragilise depuis quelques années la faune et la flore de l'Allondon. C'est le cas notamment de la **truite** et de **l'ombre** qui sont fortement stressés lorsque l'eau approche ou dépasse les 20 degrés. Le tronçon interdit a justement été choisi car il est ombragé et offre des zones bien structurées et des fosses dans lesquelles les poissons ont pu trouver refuge, dans l'espoir qu'un maximum d'entre eux puisse y survivre.

La mise à ban a été annoncée par des panneaux et est entrée en vigueur aussitôt que le débit de la rivière est passé sous les 400 litres/seconde. La mesure a été levée à la fin du mois de septembre.

Les relevés pluviométriques indiquent qu'en 2018, neuf mois présentaient des déficits, parfois très importants, par rapport à la moyenne. 2019 s'est poursuivie sous les mêmes conditions hydrologiques défavorables et la crise climatique ne nous promet pas d'amélioration.

Les gardes de l'environnement avaient prévu de patrouiller avec plus d'intensité dès la mise à ban pour sensibiliser la population, voire infliger des amendes aux contrevenants. On attend le bilan de l'opération.

Résilience des cours d'eau genevois : chaque litre compte !!!

Même si les débits d'étiage des petits cours d'eau genevois sont maintenant incompatibles avec la pêche de loisir (voir photo), il n'en demeure pas moins que les quelques litres qui s'écoulaient cet été ont suffi à maintenir en vie une partie des poissons qui les peuplent. Quelques malheureux litres par seconde, c'est ce qui sépare la vie et la mort d'une rivière. Pourquoi donc, 3 années après un appel urgent de la Commission de la Pêche, l'Etat n'a-t-il toujours pas réussi à en maintenir ou obtenir plus ? Alors que **chaque litre compte !**



Kontakt
Charles Kull ; 41 (0)79 425 10 00 ; coolinvest@sunrise.ch (Suisse romande)
Markus Pfefferli ; 41 (0)79 770 73 27 ; markus@f-piperis.ch (Deutsch-Schweiz)

Statistiques de la pêche dans le Léman en 2018

(Source : Commission consultative de la pêche dans le Léman - 15 octobre 2019)

Avec 686 tonnes de poissons capturés, 2018 présente un rendement à nouveau en baisse pour la cinquième année consécutive, soit de - 19,0 % par rapport à celui de 2017 et de - 40.1% par rapport à celui de 2015.

Plus de 7600 permis annuels de pêche de loisir et plus de 13 000 permis journaliers ont été délivrés en 2018 par les autorités suisses et françaises. Ce résultat atteste toujours de l'attrait de la pêche de loisir au Léman. La pêche professionnelle (140 pêcheurs) représente, toutes espèces confondues, la plus grande part des captures (89.7 %) avec un peu plus de 615 tonnes de poissons pêchés.

L'essentiel de la pêche lémanique repose toujours sur les deux mêmes espèces: **la féra** (280 tonnes) et **la perche** (279 tonnes). La féra enregistre pour la quatrième année consécutive une baisse significative (**555 tonnes de moins** par rapport à 2015, soit un recul de 66.4 %). En 2018, les rendements de la pêche de la féra et de la perche deviennent pratiquement équivalents, ce qui ne s'était plus vu depuis 2008. La baisse des captures de la féra semble d'ailleurs se poursuivre en 2019.

Concernant les autres espèces: les captures restent stables par rapport à 2017 pour le **brochet** (44 tonnes) et **l'omble-chevalier** (18.3 tonnes). Les captures de **truite** (5.9 tonnes) accusent un net recul de 2.7 tonnes (soit -30.9 %) par rapport à 2017 et de 8 tonnes (soit - 57.4%) par rapport à 2015. Quant à la **perche**, elle voit son tonnage augmenter pour la troisième année consécutive (+ 107.7 tonnes) soit 38.6 % d'augmentation par rapport à 2015.

L'écrevisse signal (espèce exotique envahissante), affiche une hausse des captures avec 17,5 tonnes (soit une augmentation de 67.4 % par rapport à 2015).

La Commission a validé ce jour le nouveau règlement d'application de l'Accord entre le Conseil fédéral suisse et le Gouvernement de la République française concernant la pêche dans le Léman pour la période 2021 – 2025. Plusieurs modifications techniques et matérielles touchant la pêche professionnelle et de loisir ont été intégrées à ce nouveau texte en vue d'assurer une exploitation durable des peuplements piscicoles.

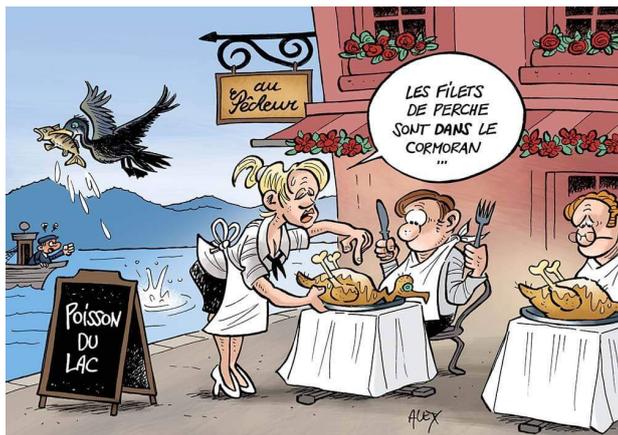
Le règlement doit être ratifié par les deux pays en 2020 **pour entrer en vigueur le 1^{er} janvier 2021**.



L'ouverture de la pêche des salmonidés dans le Léman est fixée au dimanche 12 janvier 2020.

Rébellion ... régulation ... inaction ?

(MP) Dans les médias, de nombreux articles et reportages sur les dégâts provoqués par des nuées de cormorans sur le lac de Neuchâtel ont ponctué l'été 2019. Les autorités vaudoises et neuchâteloises ont décidé de réguler ces volatiles par des tirs des gardes-pêche mais aussi par les pêcheurs professionnels eux-mêmes. Pour le Léman genevois, cette évolution n'est pas réjouissante. Les pêcheurs professionnels ont donc fait parvenir deux courriers à l'Etat de Genève exprimant leur crainte légitime que le Léman genevois ne devienne un sanctuaire pour les cormorans repoussés vers le «Petit lac» par les opérations



de régulation menées sur les autres secteurs du lac. En effet, la chasse étant interdite à Genève, seuls les gardes de l'environnement seront autorisés à effectuer des tirs de régulation. A cela s'ajoute le fait que la rade et les bordures genevoises du lac Léman sont toutes situées en zone OROEM et donc soumises à l'Ordonnance y relative, qui interdit toute intervention, même de régulation. Il est néanmoins essentiel que ces tirs de régulation soient aussi réalisés sur le territoire lacustre genevois. Dans le cas contraire, les pêcheurs professionnels ont vraiment du souci à se faire. Pour eux, cela devient une question de survie !

Les pêcheurs sont les vigies de nos eaux

(Source: magazine Aqua Viva du 2 octobre 2019 - traduction de l'interview de Samuel Gründler, biologiste et membre du bureau directeur de la FSP)

Samuel Gründler, comment avez-vous vécu les événements de l'été 2018 ?

La mortalité piscicole massive survenue en 2003 a été une expérience particulièrement marquante et formatrice pour moi et beaucoup d'autres pêcheurs. A cette époque, les pêcheurs ont dû contempler impuissants de quelle manière "leurs" ombres, qui avaient été préservés durant des décennies, ont péri misérablement. En 2018, la situation a été très différente puisque nous étions préparés et avons lancé activement des mesures. On a pu faire quelque chose pour aider les poissons. Néanmoins, les images d'un grand nombre de poissons morts ont été encore une fois dramatiques.



Durant l'été 2018, la température de l'eau du Haut-Rhin a atteint plus de 27 degrés. Plus de 10'000 ombres communs ont péri. Samuel Gründler est le président de la société de pêche FVS de Schaffhouse. Sans lui et les nombreux bénévoles des sociétés de pêche locales, la mortalité d'ombres communs aurait été encore plus dramatique. Dans une interview accordée à Aqua Viva, Samuel Gründler revient sur le passé et explique comment nous pouvons assurer la survie des espèces de poissons sensibles

Pourquoi l'ombre commun est-il si sensible à la chaleur extrême ?

L'ombre commun s'est adapté à nos rivières du Plateau depuis des milliers d'années. Les températures élevées de l'eau restaient toujours exceptionnelles. Mais l'ombre demeure encore actif par basse température de l'eau et s'alimente presque tout l'hiver durant. Les poissons sont des animaux à température variable, ce qui signifie que leur activité dépend de la température du milieu. Cependant, à des taux métaboliques très élevés, l'ombre commun a des problèmes et cesse de se nourrir. De plus, comme l'oxygène dissous diminue avec l'augmentation de la température de l'eau, cela conduit - probablement - à un collapsus circulatoire. Ceci est favorisé par un stress supplémentaire vu que les températures élevées augmentent également le risque de l'occurrence de certaines maladies qui affaiblissent davantage les populations piscicoles. Presque tous salmonidés sont particulièrement menacés par des températures trop élevées mais aussi diverses espèces de petits poissons et notamment la lotte.

Quels changements ressentez-vous en tant que pêcheurs dans votre pratique quotidienne et à quoi vous attendez-vous pour l'avenir ?

Le changement climatique a un impact sensible sur les ressources halieutiques : la population d'ombres du Rhin se composait autrefois de différentes classes d'âge. Aujourd'hui, l'ombre croît beaucoup plus vite, est sexuellement mature plus tôt et meurt aussi plus précocement. Cela augmente le risque de fluctuations importantes de la population. De plus, la composition des espèces piscicoles de nos eaux est en train de changer. Les espèces de poissons qui aiment le froid, comme la truite fario, se déplacent davantage vers les cours d'eau situés en altitude et de nouvelles espèces qui aiment le chaud, comme le silure, se répandent.

Voyez-vous un lien entre la structure d'un cours d'eau et sa dégradation en tant qu'habitat pour les poissons en raison des changements climatiques ?

L'état écologique d'un cours d'eau est déterminant pour les chances de survie de nombreuses espèces de poissons. On note de nettes différences au niveau de la qualité des affluents, particulièrement pendant les étés caniculaires. Si la quantité d'eau disponible est faible, elle doit au moins être de la meilleure qualité possible. Cela signifie une pollution limitée de résidus chimiques provenant des zones urbaines et de l'agriculture et une température de l'eau aussi basse que possible. Il est élémentaire de conserver l'ombrage de nos cours d'eau et de créer des chenaux d'étiage à la place de secteurs d'eau peu profonds et trop larges. Il manque encore trop souvent le maintien d'un cordon boisé intact, qui fournit de l'ombre et idéalement aussi une diversité structurelle sous la forme de bois mort immergé. Malheureusement, de nombreuses "grandes" renaturations de cours d'eau ne tiennent pas compte de leur objectif premier qui est de servir les intérêts de la vie aquatique. Le problème est maintenant reconnu par la majorité et doit être résolu.

Que faudrait-il faire sur le Haut-Rhin et dans d'autres cours d'eau pour éviter que les poissons ne meurent comme en 2018 ?

Une action coordonnée au niveau mondial contre le changement climatique serait souhaitable. Localement, nous devons nous concentrer sur la valorisation des affluents afin qu'ils puissent atteindre leur potentiel maximal en tant que refuge pour les événements extrêmes, mais aussi en tant que pépinières pour les poissons du Rhin. Une libre migration des poissons et des berges naturelles riches en structures sont également absolument essentielles. Dans la mesure du possible, des "zones-refuge" artificielles devraient être planifiées et mises en œuvre. Même en cas de réchauffement général de la planète, le Rhin atteint déjà aujourd'hui des températures d'eau (trop) élevées pour l'ombre commun en quelques jours ou quelques semaines seulement. De plus, l'augmentation des activités de loisirs sur le Rhin peut également être remise en question en tant que facteur de stress supplémentaire pour les poissons.

Selon vous, qui doit porter la responsabilité de la promotion et de l'adaptation des milieux aquatiques face au changement climatique ?

Les pêcheurs sont les vigies de nos eaux et remarquent aussi d'infimes changements. Il est important de tirer la sonnette d'alarme à un stade précoce et d'exiger des sociétés et fédérations qu'elles prennent les mesures qui s'imposent. Cependant, ce sont avant tout les communes, les cantons et la Confédération qui sont tenus par la loi de préserver les espèces menacées et la biodiversité. Enfin, des problèmes épineux doivent également être abordés, tels que les pesticides dans l'eau, le manque d'espace réservé aux eaux ou un mauvais entretien des cours d'eau.

Et quelles contributions peuvent apporter les fédérations de pêche ?

Ces dernières années, les mentalités ont évolué dans de nombreux domaines, en remplaçant des constructions en béton par le génie hydraulique dans le respect de la nature. Il est important d'accompagner cet élan. Le débat actuel sur le climat doit également servir à promouvoir les intérêts de la conservation de milieux aquatiques et des stocks de poissons intacts. Les pêcheurs ont déjà pris l'initiative il y a des années avec la Fédération Suisse de Pêche. Grâce à des mesures simples, des améliorations écologiques peuvent être réalisées rapidement et de manière peu coûteuse dans de nombreux cours d'eau. Celles-ci doivent être considérées comme un complément et un facteur d'accélération pour les grands "projets des collectivités". Les pêcheurs, qui sont les premiers défenseurs de la conservation des eaux, sont des partenaires importants et fiables dans ce processus. De nombreux projets déjà lancés à travers toute la Suisse dans le cadre de la campagne "Les pêcheurs aménagent l'habitat" de la FSP, sont un grand succès.



Samuel Gründler, président de la société de pêche de Schaffhouse, s'engage pour la conservation de l'ombre sur le Rhin.

Aqua Viva / 8201 Schaffhausen / 052 625 26 58 / www.aquaviva.ch/

Les poissons sont aussi victimes des insecticides « tueurs d'abeilles »

Une étude japonaise montre que le recours aux **néonicotinoïdes** dans les rizières a provoqué l'effondrement d'une pêcherie lacustre. Apparus dans les années 1990, les néonicotinoïdes sont devenus en quelques années les insecticides les plus utilisés en agriculture. 25 ans plus tard, les études se succèdent qui documentent l'ampleur des dégâts environnementaux qu'ils ont provoqués. Et ce, non seulement sur les abeilles et les insectes mais aussi, indirectement, sur l'ensemble des écosystèmes.

Les chercheurs nippons montrent que l'introduction des néonicotinoïdes peut précipiter l'effondrement abrupt de pêcheries lacustres, en rompant la chaîne alimentaire de l'écosystème aquatique. Les chiffres sont impressionnants. L'introduction du premier néonicotinoïde (l'imidaclopride) dans des rizières proches du lac Shinji en 1993, a signifié pour les pêcheurs un effondrement radical des captures de deux espèces commerciales importantes : l'anguille japonaise et le **wakasagi** (image ci-contre).

Avant 1993, on capturait en moyenne 240 tonnes annuelles de wakasagi dans ce grand lac du sud-ouest de l'Archipel, contre 22 tonnes dans les années suivantes, soit une baisse de plus de 90 %. De même, les prises d'anguilles sont brutalement passées d'un peu plus de 42 tonnes par an en moyenne avant 1993, à moins de 11 tonnes par an ensuite. Soit une chute de 75 %.



2 actions du Bureau suisse de conseils pour la pêche (FIBER)

1. Un séminaire « Les poissons en Suisse – hier, aujourd’hui et demain »



Mis sur pied par le Bureau suisse de conseil pour la pêche FIBER, ce séminaire aura lieu le samedi 25 janvier 2020 de 9h15 à 16h15 à l'hôtel Arte Kongresszentrum, Riggerbachstrasse 10, 4600 Olten.

L'été record de 2018 a démontré de manière impressionnante ce que le concept de « changement climatique » pouvait signifier pour nos poissons. Les mesures à long terme en Suisse montrent une augmentation de la température annuelle moyenne de 2°C depuis 1864. Selon les dernières prévisions, le réchauffement de la planète pourrait encore augmenter de 2°C d'ici 2060, malgré des mesures de protection climatique. Que signifient ces changements pour nos populations de poissons? Celles-ci ont considérablement changé au cours des 150 dernières années et ne seront plus les mêmes «demain» que celles «d'aujourd'hui». Ce n'est qu'à l'aide d'archives et de collectes d'informations précises que l'on peut décrire les développements passés et estimer les évolutions futures.

Dans ce séminaire, nous aimerions aborder le sujet complexe du climat et des populations de poissons - comment pouvons-nous constater et prévoir les changements ou minimiser leurs effets néfastes? Des experts de la recherche, de l'administration et du terrain discuteront de différents aspects et partageront leurs expériences avec nous. Nous attendons avec impatience des discussions passionnantes!

Comme pour les séminaires des années passées, un numéro spécial d'« Aqua Viva » sera publié sur les thèmes du séminaire. Pour plus d'informations et vous inscrire, cliquez sur ce lien: [Flyer Séminaire FIBER 2020](#)

2. Une App pour cartographier les frayères



Le bureau suisse de conseils pour la pêche FIBER l'avait promis... c'est dorénavant fait. Il est dès maintenant possible de télécharger sur l'Apple App Store ou Google Play cette application qui vise à simplifier la cartographie des frayères et à permettre une collecte harmonisée des données. Ces informations sur le frai naturel de la truite sont importantes pour une gestion optimale de nos cours d'eau. Elles fournissent également des arguments pour accroître la valorisation écologique d'un cours d'eau ou pour le protéger des impacts négatifs.

Il est possible d'enregistrer des cours d'eau ou des secteurs de cours d'eau y compris des photos et d'ajouter de nouvelles cartographies à tout moment (avec l'enregistrement des points GPS, une fonction photo et des commentaires) ou de consulter les observations précédentes, en quelques "clics" la cartographie est envoyée en tant que fichier ZIP à FIBER mais également via un courriel que l'expéditeur reçoit également. Le bureau FIBER espère que cela motivera encore davantage de pêcheurs et de sociétés à garder un œil sur les truites pendant la saison de fermeture et à faire part de leurs observations.

Pour télécharger l'application en français : saisir «FIBER Laichzeit» dans l'App Store ou Google Play



Le bout du tunnel pour l'Arve genevoise ?

(Source : communiqué de presse du Département du Territoire (DT) du 27 août 2019)

L'Etat de Genève, Annemasse Agglo et les Services industriels de Genève (SIG) s'engagent dans la gestion durable de l'eau. Leur collaboration permettra de réduire de 80% les micropolluants en sortie des stations de traitement des eaux usées de la région à l'horizon 2023. La station d'épuration (STEP) suisse de Villette, propriété des SIG, sera équipée d'un traitement des micropolluants. Le raccordement de la STEP française d'Ocybèle à celle de Villette permettra un traitement commun des micropolluants. Un exemple de coopération transfrontalière au bénéfice de l'environnement, dans le contexte de croissance du Grand Genève.



Deux actions pour y parvenir

- Un poste de relevage et un collecteur, permettant le transfert des eaux usées de la station française d'Ocybèle à la station suisse de Villette.
- L'extension et la modernisation de la STEP de Villette, propriété des SIG. La nouvelle station, qui réduira d'au moins 80% les micropolluants, sera mise en service par étapes entre 2020 et 2023.

Combien ça coûte ?

Le montant global des investissements pour le traitement des micropolluants est estimé à 14,2 millions de CHF (13 millions d'€). Ces investissements sont financés à hauteur de 75% par la Confédération, conformément à la loi fédérale sur la protection des eaux. Le restant de l'ouvrage de traitement est financé par Annemasse Agglo et par les SIG.

Commentaire de la FSPG

Cela fait bientôt une décennie que la qualité de l'eau de l'Arve préoccupe les pêcheurs genevois. Etant donné la crise climatique, cette rivière d'eau vive et restant froide toute l'année, est en passe de devenir quasiment l'unique rivière genevoise susceptible d'abriter des salmonidés ... encore faut-il que sa qualité d'eau soit nettement et durablement améliorée. Ces travaux vont dans le bon sens ! Bravo !

Alejandro Delieutraz

Articles de pêche
Route de Suisse 22
1290 Versoix CH

ARTICLES de PÊCHE
VERSOIX

Tél. 0041 (0)22 7555441 Fax 0041 (0)22 7555442
Natel: +4179 5123247



www.articles-peche.ch

versoix@articles-peche.ch

P'TITES NYMPHOS

Agenda 2019-2020

Fermeture Rhône (1-2-3) et Arve* : samedi 30 novembre 2019. * Les secteurs 6 et 7 de l'Arve demeurent ouverts du 1er au 31 décembre 2019 pour la pêche de l'ombre commun uniquement en mouche sèche.

Ouverture «traîne» Léman : dim. 12 janvier 2020

Atelier FIBER «Poissons de Suisse: hier, aujourd'hui, demain» : sa. 25 janvier 2020 - Olten

AD FSPG : mercredi 4 mars 2020

Ouverture rivières : samedi 7 mars 2020

Ouverture riv. limitrophes : samedi 14 mars 2020

Ouverture de l'ombre : samedi 2 mai 2020

AD de la FSP : samedi 13 juin 2020 (Tessin)

Embouteillage de la Divonne : projet abandonné ... mais la vigilance demeure



Nous avons évoqué le projet aberrant de mise en bouteille de l'eau de la Divonne dans le No 84 de l'Info-pêche en juin. Début septembre, c'est avec un grand soulagement que nous avons appris que ce projet ne se ferait finalement pas. Le maire Vincent Scattolin a décidé de mettre un terme au contrat passé avec la société partenaire car : « *La confiance a été rompue. Le porteur de projet, M. Patrick Sabaté, n'a jamais apporté le plan financier nécessaire* ». Relevons aussi que M. Sabaté a refusé les contraintes environnementales fortes demandées par le Conseil Municipal en complément au contrat. La députée Christina Meissner, qui avait déposé une motion au Grand Conseil genevois où elle s'inquiétait de l'impact de ce projet sur la Versoix, est aujourd'hui satisfaite et souligne « *le courage du maire de Divonne, qui a*

abandonné un projet mis sur rail il y a bien longtemps ». Les opposants au projet se sont réjouis mais demeurent prudents puisque onze communes suisses maintiennent leur recours contre le permis de construire ... qui est toujours valable.

Migration piscicole en panne au Seujet

L'assainissement de l'échelle à poissons du barrage du Seujet a subitement pris du retard et ne sera pas réalisé avant 2022 ... au plus tôt. Au moins deux raisons à ce report :

La première : l'OFEV, qui délivre les autorisations et surtout finance les assainissements de l'utilisation de la force hydraulique, exige que la problématique de la migration piscicole soit traitée de manière globale pour tout le Rhône genevois, tant pour la migration vers l'amont que celle vers l'aval. L'exploitant SIG doit donc remettre l'ouvrage sur le métier et apporter des compléments d'études pour les autres barrages situés sur le Rhône genevois.

La seconde : un groupe turbine du barrage du Seujet a subi des avaries si importantes qu'il faut entièrement le remplacer. Ce chantier devenu prioritaire retarde ainsi de deux ans au moins les importants travaux de reconstruction de l'échelle à poissons. Quel dommage !

Castornator

C'est le surnom qu'ont donné les membres de la société de pêche «La Fine Equipe», gestionnaires du ruisseau pépinière des Eaux-Chaudes, au **castor** particulièrement actif sur ce petit affluent de l'Allondon. Les nombreux barrages érigés avec constance par le rongeur aquatique sont autant d'obstacles à la migration pour les truites mais provoquent aussi des débordements et érosions qui endommagent le ruisseau et ses aménagements. L'inspecteur de la faune, Gottlieb Daendliker, n'a pas formellement autorisé le démontage de ces barrages et demande aux gestionnaires de mettre en place des tuyaux de drainage afin que l'eau s'écoule à travers les ouvrages construits par l'infatigable Castornator qui, lorsqu'on voit le travail abattu, n'est probablement pas seul sur le chantier.



BOUTIQUE DU PECHEUR

4, quai du Rhône

CH - 1205 Genève

Tel : +4122 329 16 29 Fax : +4122 321 66 32

Email : info@boutiquedupecheur.ch

Internet : www.boutiquedupecheur.ch

Fishing Shop

... que feriez-vous sans moi ..?



Echos de l'AD FSP 2019 à Soleure

Lors de cette AD FSP du 15 juin 2019, le point de l'ordre du jour concernant la révision de la loi sur la chasse, et au sujet notamment des oiseaux piscivores, a été particulièrement animé suite aux attaques du président de la fédération tessinoise FTAP, Urs Lueschinger, ciblées sur le président central Roberto Zanetti et aussi Conseiller aux Etats (SO) à la Berne fédérale. La FSPG se joint aux réactions des intervenants dont Roger Zbinden, représentant de la SVPR, qui se sont inscrits en faux contre ces attaques injustes. La leçon de politique, de réalisme et de management du risque donnée par le président en préambule, laquelle était basée sur sa longue expérience des chambres fédérales, illustre à souhait l'importance de pouvoir compter sur un représentant à l'aise dans les arcanes du Parlement et rompu à ses procédures.

Résolution de la CP ... 3 ans après et toujours rien !

Souvenez-vous, en automne 2016, une résolution de la Commission de la Pêche invitait le Conseil d'Etat à : « **Elaborer une stratégie transfrontalière en faveur de l'Allondon, la Versoix, la Drize, l'Aire et La Laire, et de prendre toutes les mesures utiles afin de leur garantir en tous temps des débits suffisants** ». A la fin de cette année 2019, L'Etat n'a toujours pas communiqué ce qu'il entend mettre en place pour sauvegarder nos petites rivières face aux pompages et captages de leurs sources en France voisine. Cela serait pourtant un défi ambitieux pour le « Grand Genève » ... mais pour le moment il ne figure manifestement pas dans le calendrier des actions à entreprendre ...

Corbeau d'étang ... trop gourmand

Scène observée plus d'une fois au bord de l'étang de la Touvière proche du Rhône : à votre arrivée, un volatile noir bat bruyamment des ailes au ras de l'eau et s'envole avec difficulté ... puis, comme souvent, régurgite sa prise trop grande qui retombe au sol. **Un brochet de 40 cm !** Sa ration journalière de 500 grammes aurait été atteinte sans aucun doute ! Il reviendra ... c'est certain !



Silures en pagaille !

La pêche du Silure - une espèce indésirable à Genève faut-il le rappeler - fait des adeptes au sein des pêcheurs genevois. Ce poisson est très présent dans le Rhône sur le secteur aval du barrage du Seujet. A ceux qui douteraient encore que le Rhône genevois n'est pas devenu une triste succession de plans d'eau n'abritant plus que des espèces d'eau stagnante ... ces images de captures réalisées cet automne parlent d'elles-mêmes ...



Petite lueur ...

De nombreux pêcheurs de la FSPG ont déjà classé l'Allondon dans la catégorie des rivières sacrifiées sur l'autel de la crise climatique, des pompages et de l'urbanisation. Toutefois, le bureau SCIMABIO leur redonne une petite raison de ne pas trop déprimer. Fin août 2019, lors de la présentation à la CP de la synthèse des données physico-chimiques et biologiques récoltées sur l'Allondon entre 2017 et 2018, MM. Cauderon et Richard ont affirmé que l'Allondon présente « **une typologie caractéristique de la zone à truite moyenne**



ou inférieure (ça on le savait déjà !), que la ressource en nourriture n'y est pas limitante (ça c'est plutôt rassurant), mais par contre que les étiages sévères accentuent le manque de refuges ». Conclusion : l'Allondon est toujours compatible avec la vie des salmonidés mais il va falloir sérieusement y créer de l'habitat si on veut encore la considérer comme une rivière à truites et ombres.



Journal Suisse de la Pêche: juillet à novembre 2019 (extraits)

Crise climatique et pêche

Un manuel pour les sociétés et les fédérations

Comment les sociétés et fédérations de pêche doivent-elles se préparer à un autre été caniculaire? Que faire lorsque le moment sera venu? La Fédération suisse de Pêche FSP a publié une brochure contenant des conseils et informations très spécifiques. La brochure est basée sur les expériences et les activités développées par la Fédération de pêche de Schaffhouse il y a un an. Bien que la publication s'appelle «manuel», elle ne peut pas (encore) être prise en «mains». Pour le moment, seule la version en ligne est disponible. Téléchargeable gratuitement sur le site Internet www.sfv-fsp.ch, le manuel est un mélange réussi d'informations de base nécessaires et d'instructions très concrètes pour l'action. D'une part, il explique comment la chaleur affecte l'habitat des lacs, des rivières et des ruisseaux. D'autre part, il contient des conseils d'aménagements concrets pour des mesures immédiates et des concepts à long terme. Bien entendu, le manuel contient également des informations sur l'aspect des relations publiques. Parce que quand il fait chaud – la population et les médias – sont chauds aussi! – et s'intéressent aux conséquences pour les poissons et pour l'environnement des mesures appropriées mises en place.



Inutile attaque des véganes

La FSP critique une approche très étrange et surtout inutile : les véganes attaquent les pêcheurs et gaspillent beaucoup d'argent dans une campagne d'affichage. La Fédération Suisse de Pêche FSP peut contester l'attaque sans problème. En effet, les véganes visent la mauvaise cible.

Après la viande, les véganes ciblent dorénavant le poisson et les fruits de mer : dans une campagne de grande envergure, l'association Swissveg veut que la population se sente coupable de manger du poisson. Elle fait aussi la « une » des journaux avec des slogans comme : "Les parents responsables mangent végétarien".

Critique des véganes

La plus grande organisation végétarienne de Suisse exprime des critiques massives, bien qu'elle soit consciente que de nombreux végétariens ferment les yeux sur le poisson parce qu'il est perçu comme étant sain, alors que le poisson est parfois susceptible d'accumuler aussi beaucoup de toxines. Dans la campagne de Swissveg, trois thèmes sont particulièrement mis en avant : la surpêche dans les océans du monde, la pollution des eaux par les pesticides et la pollution plastique en mer. En outre, des raisons éthiques s'opposeraient à toute consommation de poisson et d'autres produits similaires.

Mauvaise approche

La Fédération Suisse de Pêche s'étonne de cette campagne et parle d'une « erreur de destinataire » incompréhensible. Par-dessus tout, en s'attaquant aux consommateurs plutôt qu'aux causes, les véganes se trompent de cible. « Bien sûr, les problèmes de pollution marine et de pesticides doivent être résolus », déclare Philipp Sicher, administrateur de la FSP. "Mais il est naïf de penser que cet objectif peut être atteint en se passant du poisson, comme le propose la campagne ».

Mesures politiques

Ce problème nécessite des mesures politiques au niveau européen ou international. Par exemple, avec des concepts et des mesures visant à garantir que les flottes de pêche ne soient pas amenées à jeter tous leurs déchets par-dessus bord. Ou alors, bien plus important que de renoncer à la consommation, c'est de soutenir l'initiative populaire sur l'eau potable et contre les pesticides afin de minimiser la pollution des eaux suisses par les produits phytosanitaires. "C'est exactement ce que nous faisons à la Fédération de pêche ; cela apporte bien plus que cette initiative de renonciation bien intentionnée, mais minoritaire.

Le poisson dans
la cuisine est une
épine dans le
pied de Swissveg.



Pas de saumon d'élevage

Sur un point, la Fédération Suisse de Pêche est d'accord avec Swissveg : "Ne mangez pas de saumon d'élevage". Mais pour cela, une campagne de Swissveg n'est pas nécessaire. La Fédération Suisse de Pêche l'affirme depuis des années, notamment en 2015, lorsque le saumon atlantique a été élu poisson de l'année. « Le saumon d'élevage est l'un des aliments les plus malsains que l'on puisse consommer », dit Philipp Sicher. Le saumon d'élevage est nourri avec des aliments très problématiques et soumis à des traitements intensifs avec des produits chimiques et des antibiotiques. De plus, manger du saumon d'élevage n'est pas seulement nocif pour les consommateurs, mais pour l'ensemble de l'écosystème.

Poissons indigènes

La réponse des pêcheurs aux véganes est claire : nous avons besoin de poissons indigènes provenant de ruisseaux, rivières et lacs propres et naturels. Il serait beaucoup plus utile que Swissveg combatte aux côtés de la Fédération Suisse de Pêche au lieu de s'en prendre au mauvais camp. En effet : "Les poissons indigènes issus d'eaux intactes sont parmi les plus sains", affirme Philipp Sicher.

Des écoliers découvrent le monde des poissons

« Les pêcheurs font école » : un magnifique projet dans le canton d'Uri. Enthousiasmer les enfants pour les créatures des ruisseaux et des rivières, afin qu'ils puissent discerner leur importance pour les écosystèmes : tels sont les objectifs du projet "Les pêcheurs font école" lors d'une "grande opération" à laquelle ont participé 16 classes scolaires dans le canton d'Uri.

Équipés de seaux et de filets, des élèves de 7ème et 8ème primaire ainsi que de 1ère année du secondaire inférieur, se sont transformés en chercheurs au bord des rivières et ruisseaux du canton d'Uri en pêchant de petits animaux au fond du cours d'eau afin de les étudier. En effet, les poissons ne sont pas les seuls êtres vivants d'une rivière: une multitude de plantes, de vers et d'insectes peuplent les eaux courantes fraîches et composent un écosystème. Que nous disent ces êtres vivants sur la qualité de l'eau et l'habitat ? Comment fonctionne la chaîne alimentaire dans un cours d'eau ? Pourquoi tant d'espèces ont-elles disparu ? Tous ces thèmes ainsi que d'autres sont traités via le projet "Les pêcheurs font école" de la Fédération Suisse de Pêche FSP en association avec Aqua Viva.



Le plus fort engagement jusqu'à ce jour

"Les pêcheurs font école" fonctionne déjà depuis plusieurs années. En septembre, ce fut une "première" pour le canton d'Uri. Jamais auparavant la totalité des élèves de septième et huitième année d'une région y avaient participé. Cela a nécessité la mise sur pied d'un comité général d'organisation pendant trois semaines. "Avec notre action destinée aux écolières et écoliers, nous avons voulu sensibiliser les jeunes filles et garçons du canton d'Uri à l'importance des cours d'eau et leur donner ainsi un aperçu de la richesse des espèces de ce monde aquatique", nous confie Alexander Imhof, directeur de l'Office de protection de l'environnement.

Nouvelles d'Europe

La pêche de loisirs, c'est bien davantage que lancer une ligne dans l'eau. C'est ce que le Deutscher Angelfischer-Verband (DAFV), le membre allemand de l'European Anglers Alliance EAA, dit à haute voix avec sa nouvelle campagne "La pêche à la ligne au sein de notre société". 6,24 millions d'Allemands vont pêcher au moins une fois par an, soit 7% de la population du pays. Le secteur de la pêche récréative en Allemagne génère également un chiffre d'affaires économique de plus de 5 milliards d'euros par an. Tout aussi importante mais non monétisée, la pêche à la ligne offre des avantages sociaux et environnementaux qu'il ne faut pas négliger.

Comme le DAFV, les fédérations et sociétés de pêche à la ligne de toute l'Europe travaillent et soutiennent des projets visant à la conservation des rivières et des écosystèmes, la restauration des frayères, le nettoyage des rives et des plages, souvent en coopération avec des experts et des scientifiques. Ces organisations offrent également un lieu de contacts intergénérationnels, d'éducation environnementale et de production alimentaire durable et respectueuse du climat.

Plus d'infos sur RecFishing-Forum : <https://mailchi.mp/965bc35dabcf/blue-green-the-recfishing-forum-newsletter-november-2019?e=4d62cf2110> (en anglais)



Votre partenaire de proximité



Génie Civil - Environnement
Travaux spéciaux
Gravière - recyclage matériaux

15, route de Peney-Dessus - 1242 Peney (satigny)/GE - T 022 753 98 00 - F 022 753 98 98 - www.scrasa.ch

***Vous n'êtes pas encore des nôtres ? Qu'attendez-vous pour adhérer à la FSPG ?
Que les silures se mettent à dévorer des cormorans sur l'Arve genevoise ?***

Sociétés membres :

Amicale TOS-Lémanique
Geneva Street Fishing GSF
L'Hermance

Amicale des Pêcheurs de la Touvière APT
Amicale des Pêcheurs du Lac APL
Club Genevois de Pêche en Mer CGPM

La Loutre (section pêche)
Les Tanneurs
Les Bouvrières

DEMANDE D'ADHESION

(No 85 - Novembre 2019)

Nom/ Prénom : _____ Date de naissance : _____

Adresse : _____ Lieu/No Postal : _____

No de tél. : _____ Email : _____

Je soussigné désire adhérer à une société de la FSPG:

- Je désire adhérer à la société : _____ (écrire le nom de la société)
(Votre demande sera transmise au président de la société)
- Je désire adhérer à la FSPG en tant que membre de soutien (contribution : min. 60.- par année)
- Je suis porteur du permis de pêche genevois: lac* rivière *
- Je suis nouveau pêcheur et je désire suivre un cours d'attestation de compétences (Brevet suisse du pêcheur sportif)
- Cochez la(les) case(s) souhaitée(s) * entourez ce qui convient

Lieu et date : _____ Signature : _____

FSPG

AMICALE TOS-Lémanique
AMICALE DE LA TOUVIERE
LES BOUVIERES
GENEVA STREET FISHING
LA LOUTRE
LES TANNEURS
APL - Lac Léman
L'HERMANCE
CLUB GENEVOIS PECHE EN MER

EBENER Christophe
MAZZOLA Maurice
LEROY Stéphane
FURRER Valentin
BEL Steve
BECK Stéphane
FAVRE Michel
LUCETTA Lydia
MONNEY Julien
DOS SANTOS Manuel

christophe.ebener@fspg-ge.ch
maurice.mazzola@bluewin.ch
s.leroyx1@gmail.com
valentin@fspg-ge.ch
gvastreetfishing@gmail.com
stephane.beck@gva.ch
mfavre@romandie.com
amicalepecheursapl@gmail.com
monneypecheur@gmail.com
masantos@bluewin.ch

Retrouvez les adresses des sites de nos sociétés membres sur www.fspg-ge.ch
Site de la Fédération Suisse de Pêche FSP www.sfv-fsp.ch/?L=1

QR-Code vers le site Internet de la FSPG: =>

